



L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL POUR LA FONCTION RH

Durée : en distanciel (4 séquences de 3h30) ou en présentiel (14h)

PROGRAMME DE FORMATION ADAPTABLE AU DISTANCIEL ET AU PRÉSENTIEL

PROGRAMME DÉTAILLÉ

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre aux collaborateurs de :

- De se repérer dans l'environnement juridique de la gestion du personnel
- D'intégrer les règles de bases en droit du travail dans l'exercice de ses missions
- De fiabiliser ses pratiques RH

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Groupe : de 4 à 10 personnes
Tout salarié exerçant des fonctions de gestion des Ressources Humaines

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Diaporama, temps d'échanges, exposés didactiques, cas pratiques
L'ensemble des documents et des supports est remis aux stagiaires

SPECIFICITÉS EN DISTANCIEL

Outil de visioconférence :



Connexion via identifiant et code d'accès envoyés aux participants 24h avant la session de formation
Outil pédagogique : BEEKAST et/ou KLAXOON
Le stagiaire doit posséder un ordinateur ou une tablette et une connexion internet.
Le formateur assistera le stagiaire en amont si besoin

INTERVENANT

Céline CASANOVA
12 ans d'expérience en Droit Social : titulaire du DEA de droit privé, du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'Avocat).
Certifiée DPO (Délégué à la Protection des Données par APAVE)

SUIVI & ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire
Attestation de formation remise en fin de formation
Questionnaire de satisfaction

Acquérir une méthodologie afin de trouver l'information adéquate

Les sources en Droit du travail

L'incidence de la Convention collective dans la gestion des ressources humaines

La place des accords d'entreprise

Sécuriser l'embauche des salariés

Les formalités liées à l'embauche

Le choix du contrat de travail :

- Le contrat de travail à durée indéterminée
- Le contrat de travail à durée déterminée et le contrat de travail temporaire
- Le contrat de travail à temps partiel

La période d'essai

Appliquer les principales règles liées à l'exécution et à la suspension du contrat de travail

Le respect de la durée du travail

Les différents types de congés et les jours fériés

La suspension du contrat de travail en raison de l'état de santé du salarié

Evaluer l'étendue du pouvoir disciplinaire de l'employeur

Les sanctions disciplinaires

La procédure disciplinaire

Gérer les ruptures des contrats de travail

Les principaux modes de rupture du contrat de travail :

- La démission
- Les ruptures conventionnelles
- Le licenciement
- La rupture anticipée des CDD

Le préavis

Les documents à remettre lors de la rupture du contrat de travail